

scot'OUEST
ALPES - M A R I T I M E S

- PATRIMOINE
- ENVIRONNEMENT
- ECONOMIE
- TRANSPORT
- HABITAT

LOI MONTAGNE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil syndical du 20 mai 2021 approuvant le projet de Scot de l'Ouest des Alpes-Maritimes

CITADIA COMES DL | **een**

- Limite Bande Côtière et Haut-Pays de la DTA
- Dispositions communes aux communes de montagne du SCOT'Ouest**
- Limite de commune
 - Cours d'eau
 - ◆ Espaces Naturels Prioritaires (Charte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur)
 - Espaces Stratégiques Agricoles
- Dispositions aux communes situées dans la Frange Sud de la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes-Maritimes**
- Espaces naturels
 - |||| Grand Cadre Paysager
 - ≡ Grotte et vestiges préhistoriques
 - ★ Centre ancien
 - Espaces agricoles
 - ⋯ Espaces paysager sensible
- Dispositions aux communes situées dans le Haut-Pays de la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes-Maritimes**
- ▨ Patrimoine naturel et paysager
 - Cours d'eau (Estéron)
 - Clue
 - Villages groupés
 - ▲ Vilages groupés-perchés
 - ◆ Equipement touristique de montagne

